

## Organisation de deux concours de français dans les classes de 4<sup>e</sup> des collèges du département du Cher

Chaque année, depuis 2007, un concours de français, le « Plumier d'or », est lancé sur le plan international au profit des élèves des classes de 4<sup>e</sup> des collèges par l'association nationale Défense de la langue française. À la suite de ces épreuves, avec l'accord de la direction académique des services de l'éducation nationale du Cher, notre délégation propose un deuxième concours, le « Plumier d'argent », dans le département du Cher, aux établissements ayant participé au Plumier d'or. Plusieurs membres de l'association, Christiane BERTHOMMIER, Françoise NORMAND, Josette ZEVACO-FROMAGEOT, Gérard FOULEDEAU, Jean Charles GARNON, Philippe LEBLOND, Monique et Alain ROBLET, Dominique et Jean-Pierre ROUARD, ont participé ou participent encore à l'organisation de ce concours : préparation des sujets, envoi aux collèges, correction des copies, préparation des récompenses, réservation et préparation d'une salle pour la remise solennelle des prix.

Le nombre des établissements qui participent varie selon les années mais les résultats sont souvent brillants ; ainsi en 2009, Mathieu COZIEN du collège Jean Renoir (Bourges) et Maxime CHANTEREAU du collège Le Colombier (Dun-sur-Auron) étaient classés respectivement 21<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> au niveau international sur plus de 17 000 participants. En 2010, Amandine GUILLIN du collège Voltaire (Saint-Florent-sur-Cher), classée 17<sup>e</sup>, Nathalie BURGER et Mariana Guenette du collège Sainte-Marie classées 30<sup>e</sup> ex-æquo. En 2011, Killian BARRAS du collège Jean Renoir (Bourges) s'est classé 19<sup>e</sup>. En 2013, c'est Angèle MATTRET du collège Roger Martin du Gard (Sancergues) qui arrive à la 7<sup>e</sup> place. En 2015, deux élèves se distinguent : Sybille AMIZET du collège Antoine Meillet (Châteaumeillant) et Nohélya NOUVIAN du collège Le Colombier (Dun-sur-Auron) classées respectivement 1<sup>ère</sup> et 59<sup>e</sup> sur plus de 17 000 candidats. En 2016, c'est Grégoire WARTNER du collège l'Angélus (Presly) qui est classé 48<sup>e</sup>.

Les trois élèves ayant composé les meilleures copies dans chaque classe du Cher ayant participé « au Plumier d'or » passent les épreuves grammaticales et rédactionnelles du Plumier d'Argent. Ils reçoivent tous des prix constitués de livres, grâce aux subventions obtenues de la Ville de Bourges, du Conseil général du Cher et aux fonds propres de l'association..

La remise des récompenses a eu lieu très souvent dans la salle du duc Jean de Berry au Conseil départemental du Cher à Bourges en présence des parents des élèves, de leurs professeurs, et d'élus de la ville de Bourges et du Conseil départemental chargé de l'éducation et de la culture. Un rafraîchissement est ensuite offert à tous les présents, qui repartent toujours enchantés.

Chaque année, la presse locale rend compte de cette manifestation.



